



8 mai 2018

INT / 18 /

INTERPELLATION

Quelle garantie de pérennité pour nos fromages AOP ?

En mars dernier, la presse dominicale évoquait que la Confédération entendait renoncer à sa responsabilité dans la production des ferments lactiques essentiels à la fabrication des fromages suisses, notamment les AOP. Elle envisagerait qu'une société anonyme prenne le relais de l'organisme actuellement en charge de ce rôle qui lui a été attribué depuis plus d'un siècle, à savoir la Station fédérale de recherche Agroscope.

Cette position non publiée a toutefois été confirmée par M. Reumann, porte-parole du Département fédéral de l'économie (DEFR) dirigé par M. Schneider-Ammann. Cette fois encore, il semble que ce soient des calculs à la petite semaine qui soient à la base de cette décision de privatisation, pour gagner 3 francs six sous, ces cultures ayant toujours plus de succès, tout cela sur fond de caisses de la Confédération ayant engrangé à nouveau des milliards d'excédents « imprévus ».

Pour rappel, l'institut fédéral de recherche agronomique collecte auprès des meilleures fromageries du pays les bactéries lactiques. Il les reproduit dans son laboratoire de Liebefeld (BE), puis les revend aux fromagers. Il propose ainsi un assortiment de plusieurs dizaines de cultures différentes produites chaque semaine, dans lequel les fromagers peuvent puiser. Le choix de la culture influence le goût et la texture de la pâte. C'est un élément fondamental pour le fromage et surtout pour l'expression de son caractère.

Notons surtout que les cahiers des charges de certaines appellations d'origine protégée (AOP) exigent l'utilisation d'une de ces cultures. D'aucuns craignent déjà un renchérissement massif de ces coûts, car les clients seraient captifs. D'autres doutent que l'ensemble du patrimoine ainsi collecté puisse perdurer, une société privée se concentrant sur les éléments amenant les plus grandes marges financières.

En conséquence, soucieux de nos produits de terroir pour lesquels notre canton a fortement investi ces dernières années, nous posons les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Le Conseil d'Etat a-t-il été informé par M. Schneider-Amman ou ses services de cette volonté de privatiser la production de ces ferments lactiques ? Si oui, quelle position le Conseil d'Etat a-t-il adoptée ?
2. Combien de fromages AOP vaudois sont-ils potentiellement concernés par cette démarche ? Y a-t-il d'autres fromages vaudois non AOP qui le sont également ?
3. Quels types de producteurs de fromages sont-ils potentiellement concernés dans le canton ? Sont-ce uniquement de grandes exploitations ou de petits producteurs locaux le sont-ils également ?
4. Si le Conseil fédéral persiste dans cette optique de renoncer à ce précieux savoir si nécessaire à nos produits de terroir, le canton de Vaud pourrait-il, seul ou avec d'autres, reprendre cette mission ? Si oui, à quelles conditions ? Si non, pour quelles raisons ?

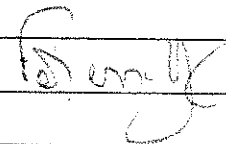
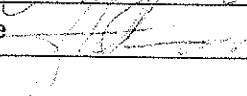
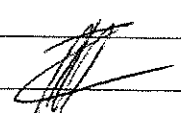
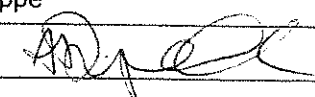
Nous remercions d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.



Pour le groupe socialiste,
Stéphane Montangero

Schaft développer

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto 	Epars Olivier
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Evéquo Séverine
Attinger Doepper Claire 	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Ferrari Yves
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Freymond Isabelle 
Baux Céline	Christen Jérôme	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Cantone Fabienne 
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Fuchs Circé
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gaudard Guy
Blanc Mathieu	Creteigny Laurence	Gay Maurice
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel 	Germain Philippe
Bouverat Arnaud	Deillon Fabien	Gfeller Olivier 
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Gardon Jean-Claude 
Buclin Hadrien	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Buffat Marc-Olivier	Dessemontet Pierre 	Glauser Krug Sabine
Butera Sonya	Devaud Grégory	Gross Florence
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Cardinaux François	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica 
Carvalho Carine	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Chapuisat Jean-François	Dupontet Aline 	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie 	Durussel José	Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique 
Keller Vincent	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie 
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Schwab Claude 
Lohri Didier	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Luccarini Yvan	Pointet François	Sonnay Eric
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Mahaim Raphaël	Probst Delphine 	Stürner Felix
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Tafelmacher Pauline 
Matter Claude	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Trollet Daniel
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Melly Serge	Richard Claire	van Singer Christian
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam 	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Zünd Georges
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zwahlen Pierre